



## CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 24 juin 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 62

Commune	Prénom Nom	Présent / Représenté / Absent / Excusé	
AVESNELLES	Antoine BADIDI	P	
AVESNELLES	Marie-Christine MERCIER	R	Procuration à Christelle BLANDO
AVESNELLES	Pascal PETIT	P	
AVESNELLES	Christelle BLANDO	P	
AVESNELLES	Michel CHALDAUREILLE	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sébastien SEGUIN	P	
AVESNES SUR HELPE	Laurence WATTEAU	P	
AVESNES SUR HELPE	Benoît BOUDJEMA	P	
AVESNES SUR HELPE	Aline BERTRAND	R	Procuration à Anne-Laure CATTELOT
AVESNES SUR HELPE	Christian CASTEL	P	
AVESNES SUR HELPE	Anne-Laure CATTELOT	P	
AVESNES SUR HELPE	Gérard GUERTZMANN	A/E	
AVESNES SUR HELPE	Sylvie CABOOR	R	Procuration à Christian CASTEL
AVESNES SUR HELPE	Jacky ROUSSELLE	R	Procuration à Laurence WATTEAU
BAS-LIEU	Ghislain FRANCOIS	P	
BEAUREPAIRE SUR SAMBRE	Pierrick FORET	P	
BEAURIEUX	David HOUILLIEZ	R	Procuration à Vincent COURET
BERELLES	Orféo RIGONI	P	
BEUGNIES	Frédéric ERNESTI	P	
BOULOGNE SUR HELPE	Nadine MAJKA	P	
CARTIGNIES	Sabine CAUFAPE - SOUMIER	P	
CARTIGNIES	Xavier MOUVET	P	
CHOISIES	Bernard PAQUET	P	
CLAIRFAYTS	Guy ERPHELIN	P	
DAMOUSIES	Alain WITTEMBERG	P	
DIMECHAUX	Daniel ETEVE	P	
DIMONT	Vincent COURET	P	

DOMPIERRE SUR HELPE	Jean-Pierre LIBERT	R	Procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante
DOURLERS	Freddy THERY	P	
ECCLES	Didier LEMAIRE	R	Procuration à Orféo RIGONI
ETROEUNGT	Vincent JUSTICE	P	
ETROEUNGT	Bernadette GRANDIN	P	
FELLERIES	Pascal NOYON	P	

FELLERIES	Maryse BERNARD	R	Procuration à Pascal NOYON
FELLERIES	Maxime LOUGUET	A/E	
FLAUMONT- WAUDRECHIES	Jean-Marie VIN	A/E	
FLOURSIES	Alain DELTOUR	R	Procuration à Bruno MOYEN, conseiller suppléant
FLOYON	Evelyne GEBHARDT	A/E	
GRAND-FAYT	Thierry THIROUX	P	
HAUT-LIEU	Hervé CUISSET	R	Procuration à Thierry THIROUX
HESTRUD	André BERTEAUX	P	
LAROUILLIES	Wilfrid SALMON	P	
LEZ-FONTAINE	Philippe HANOT	P	
LIESSIES	Alain RICHARD	P	
MARBAIX	Damien DUCANCHEZ	P	
PETIT-FAYT	Claude ROYAUX	P	
PRISCHES	Jean-Claude FOVEZ	P	
PRISCHES	Chantal BLEHAUT	A/E	
RAINSARS	Colette WATREMEZ	P	
RAMOUSIES	Brice AMAND	P	
SAINS DU NORD	Christine BASQUIN	P	
SAINS DU NORD	Jean-Pierre DESSAINT	R	Procuration à Christine BASQUIN
SAINS DU NORD	Anne-Marie LENTIER	P	
SAINS DU NORD	Daniel DEUDON	P	
SAINS DU NORD	Sabine BUFI	R	Procuration à Daniel DEUDON
SAINS DU NORD	Natacha VAN ELSLANDE	A/E	
SAINT-AUBIN	Mauricette FREHAUT	R	Procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
SAINT HILAIRE SUR HELPE	Nicolas DOSEN	P	
SARS-POTERIES	Sandra BROGNET	R	Procuration à Didier CARETTE
SARS-POTERIES	Didier CARETTE	P	
SARS-POTERIES	Florian LIENARD	P	
SEMERIES	Hervé LASPALAS	P	
SEMOUSIES	Jérôme BEUGNIES	P	
SOLRE LE CHATEAU	Patrick DEHEN	P	
SOLRE LE CHATEAU	Chloé TROUILLIEZ	R	Procuration à Patrick DEHEN
SOLRE LE CHATEAU	Christian BINOIT	P	
SOLRINNES	Rémi LE ROUZIC	P	
TAISNIERES EN THIERACHE	Claude CONNART	R	Procuration à Nicolas DOSEN
WATTIGNIES LA VICTOIRE	Vincent QUEVALLIER	R	Procuration à Alain DERUE, conseiller suppléant

**Objet de la délibération : Attribution d'une subvention à l'ADARTH à l'occasion de la 12<sup>ème</sup> édition des Journées régionales de l'Herbe en Avesnois**

Numéro de la délibération : DC\_2022\_066

Pièces jointes : (Néant).

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 62

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

L'ADARTH, en partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, organise les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2022 la 12<sup>ème</sup> édition des Journées régionales de l'Herbe en Avesnois, sur le site de Cévinor à Haut-Lieu, événementiel majeur du monde agricole.

Parmi les exposants, les pôles « Territoire » et « Bâtiment-Energie », rassembleront l'ensemble des acteurs du territoire mobilisés sur les thématiques de l'emploi, de la formation, de l'environnement, des énergies et de l'alimentation.

Les services de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois y présenteront, un point d'informations sur les actions communautaires en faveur de l'accompagnement à l'activité agricole, avec notamment le Plan Alimentaire Territorial-SA, la dimension agricole au sein du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal, les mesures proposées pour l'entretien du bocage, les plantations de haies et la gestion des déchets agricoles. Le « PAT PAT » (potager à transporter) sera présent et support d'animations à destination des adultes et des enfants.

L'ADARTH a formulé une demande de subvention à hauteur de 4000 € auprès de la 3CA ; le coût de la manifestation est estimé à 103 060 €.

Considérant l'importance de l'activité agricole sur le territoire communautaire, la commission Développement Economique et le Bureau Communautaire, réunis respectivement les 8 et 20 juin 2022, ont émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention communautaire à hauteur de 3000 €.

Vu les compétences de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois,

Vu l'article L. 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

Et considérant l'importance de l'activité agricole sur le territoire communautaire,

Il est proposé au Conseil de Communauté de :

- **ACCORDER** une subvention de 3000 € à l'ADARTH pour la 12<sup>ème</sup> édition des Journées régionales de l'Herbe en Avesnois ;
- **AUTORISER** le président à signer tout document relatif à cette subvention.

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, décide de

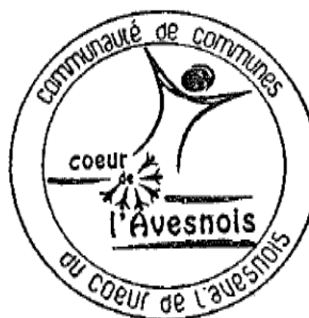
- **ACCORDER** une subvention de 3000 € à l'ADARTH pour la 12<sup>ème</sup> édition des Journées régionales de l'Herbe en Avesnois ;
- **AUTORISER** le président à signer tout document relatif à cette subvention.

- - - - -

Fait en séance les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

**Le Président,  
Nicolas DOSEN**



*Publié sur le site Internet le 05/08/2022*

*Envoyé en préfecture le 05/08/2022*

*Reçu le 05/08/2022*

*Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20220630-DC\_2022\_066-DE*